

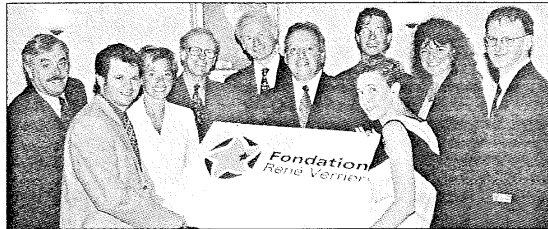
# La Parole

COURTIER EN ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE  
**Mélançon & Picard Inc.**  
555, St-Jean (coin St-Marcel)  
Drummondville Tél.: (819) 477-6020

## La Fondation René-Verrier voit le jour

*Nouvelle ressource de soins à domicile*

(DV) Les personnes atteintes du cancer et leur famille pourront sous-peu bénéficier d'une nouvelle ressource pour les aider à traverser cette terrible épreuve qui frappe de plus en plus d'hommes et de femmes.



Le logo de la Fondation René-Verrier, une conception de Kobalt communication graphique, a été dévoilé lundi dernier en grande pompe, en présence de plusieurs initiateurs du projet. (Photo: Claude Deschênes)

L'organisme de bienfaisance Fondation René-Verrier a été fondé en novembre 1998 dans le but d'améliorer le mieux-être tant psychologique que physique des personnes atteintes de cancer et leur famille dans la grande région de Drummondville.

«Durant les dernières années de vie de mon père, nous avons réalisé que non seulement les affres physiques du cancer étaient difficiles à surmonter, mais également que les affres psychologiques, où l'on se sent impuissant et vulnérable, étaient tout aussi difficiles», a affir-

mé le président de la fondation, Éric Verrier, en conférence de presse, lundi dernier.

### Collaboration avec les services existants

Le conseil d'administration de la Fondation René-Verrier désire travailler de concert avec les intervenants locaux, soit l'hôpital Sainte-Croix, le CLSC, la Société canadienne du cancer, Albatros 04 et le Centre d'action bénévole, afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes atteintes et de leur famille.

«Parmi les services qui seront offerts à court ou moyen terme, toujours en complémentarité avec ceux déjà existants, notons des services de soins à domicile, des séances de perfectionnement pour les intervenants, une aide à la formation continue en soins palliatifs du personnel médical et de bénévoles ainsi que des soins palliatifs à domicile», a indiqué M. Verrier, en ajoutant que la «première étape est de rencontrer les intervenants locaux pour déterminer leurs limites et leurs besoins».

Partenaire corporatif de la Fondation René-Verrier, la firme Verrier Paquin Hébert de Drummondville s'est engagée à verser une somme

de 5 000 \$ pendant cinq ans dans le but d'assurer la pérennité de la fondation.

«La fondation, en perpétuant la mémoire de René, s'est donné une grande mission : l'aide aux malades atteints de cancer ainsi qu'à leur famille. Comme dans tous les projets, les contraintes et les limitations ne manquent pas; surtout, une somme significative de capitaux est nécessaire. C'est donc avec empressement que Verrier Paquin Hébert s'est associé financièrement à la fondation depuis ses débuts», a expliqué le directeur général de la firme Verrier Paquin Hébert, André Paquin.

### Tournoi de golf

La première activité de financement de la Fondation René-Verrier sera un tournoi de golf qui aura lieu le vendredi 29 septembre au Club de golf et curling de Drummondville. «René était un grand sportif et nous considérons que la meilleure façon pour débiter la fondation est d'organiser une activité sportive», a expliqué le responsable du tournoi, le Dr Jacques Boileau.

Les billets pour ce tournoi de golf sont déjà en vente auprès des membres du comité organisateur et du conseil d'administration au coût de 150 \$ pour le brunch, golf, voiturette et souper, et 50 \$ pour le souper seulement.

## «On ne veut pas concurrencer l'hôpital»

*Fondation René-Verrier*

**Éric Verrier**

(DV) Malgré les apparences, le président de la Fondation René-Verrier, Éric Verrier, affirme que la fondation vise à compléter les services qui sont déjà dispensés par les établissements de santé de la région, et non pas à les remplacer.

«On ne veut pas concurrencer l'hôpital ou le CLSC. Il y a déjà une structure en place et on ne veut pas passer par dessus. Pendant la maladie de mon père, nous avons demandé ce genre de service, mais ça a été très dif-

ficile de trouver quelqu'un. On veut simplement offrir des services supplémentaires, complémentaires, pour les gens qui le désirent», a souligné M. Verrier.

Le chef du département de médecine de l'hôpital Sainte-Croix, le Dr Yves Allard, est également du même avis. «Il ne s'agit pas d'une compétition ou d'une remise en question de la qualité des services offerts, mais d'une complémentarité avec ce qui existe déjà, pour l'accroissement du bien-être du patient et de ses proches».

Selon le Dr Allard, malgré la bonne

(suite à la page 4)

## «On ne veut pas...

(suite de la page 3)

volonté de tous les intervenants, les compressions dans le système limitent



Le chef du département de médecine de l'hôpital Sainte-Croix, le Dr Yves Allard, affirme que ce genre de projet existe ailleurs au Québec et que c'est un atout incroyable, une ressource additionnelle pour Drummondville. (Photo: Claude Deschênes)

la capacité à répondre à tous les besoins et demandes. «Les ressources actuelles sont en mesure d'offrir deux ou trois demi-journées par semaine, mais si un patient en requiert plus... Si on se concentre sur un cas, les autres patients vont en manquer. On doit se tourner de plus en plus vers les services à domicile», a-t-il affirmé.

### Jutras applaudit l'initiative

Pour sa part, le député de Drummond à l'Assemblée nationale, Normand Jutras, salue l'initiative de l'entreprise privée qui n'hésite pas à collaborer avec le système de santé.

Questionné à savoir si l'implication du privé dans le domaine de la santé embêtait le gouvernement provincial, M. Jutras a répondu que «l'entreprise privée est déjà impliquée dans la santé par le biais de diverses fondations, et ce, depuis longtemps». Rappelons que récemment, le gouvernement péquiste sommait le gouvernement fédéral de laisser la gestion de la santé aux provinces.

Le député de Drummond est d'avis que ce genre de projet est une conséquence directe du recul du gouvernement canadien dans le finance-



Le président de la Fondation René-Verrier, Éric Verrier, désire rencontrer les différents organismes locaux pour déterminer leurs limites et leurs besoins. (Photo: Claude Deschênes)

ment de la santé. «Le gouvernement fédéral ne cesse de reculer dans le financement du système de santé. Alors qu'il est supposé verser 50 %, il n'en a versé que 13 l'an dernier. Des gens doivent donc mettre sur pied ce genre de fondation pour combler le manque à gagner», a conclu M. Jutras.